

**AXENS AUDIT**

17 rue de la Presse  
42000 SAINT ETIENNE

**DELOITTE & ASSOCIES**

Immeuble Park Avenue  
81 Boulevard de Stalingrad  
69100 VILLEURBANNE

## **ADTHINK MEDIA**

Société Anonyme au capital de 1 839 150 €

79 rue François MERMET

69160 TASSIN LA DEMI LUNE

### **RAPPORT SPECIAL**

### **DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

### **SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2014**

**RAPPORT SPECIAL**  
**DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée générale d'approbation des comptes**  
**de l'exercice clos le 31 décembre 2014**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article du Code de commerce.

**CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

En application de l'article R.225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec	IT NEWS INFO
Personnes concernées	Messieurs Bertrand GROS, Sylvain MOREL et Marc LAVIGNE-DELVILLE
Nature et objet	Refacturation du coût des actions gratuites
Modalités	<p>Votre société a conclu le 13 janvier 2012 avec la société IT NEWS INFO, une convention de refacturation des charges directes et des moins-values subies à l'occasion de l'attribution définitive des actions gratuites ADTHINK MEDIA aux salariés bénéficiaires de la société IT NEWS INFO.</p> <p>Cette convention s'est terminée au cours de l'exercice, du fait de l'arrivée à échéance de la période d'acquisition des actions gratuites. Le produit constaté sur l'exercice s'élève à 33 162 euros hors taxes. La charge constatée sur l'exercice s'élève à 33 162 euros.</p>

Avec	SCI MAI 2007
Personnes concernées	Messieurs Bertrand GROS, Sylvain MOREL et Marc LAVIGNE-DELVILLE
Nature et objet	Bail commercial
Modalités	<p>La SCI MAI 2007 a donné à bail au preneur des locaux et parkings dépendant de l'immeuble situé au 79 rue François Mermet à Tassin la Demi-Lune. Ce bail commercial a été modifié par voie d'avenants en date du 25 juin 2008 emportant l'adjonction de surfaces complémentaires sises au 81 rue François Mermet à Tassin la Demi-Lune, puis en date du 24 mars 2011 confirmant que le preneur puisse sous-louer tout ou partie des locaux, y compris par voie de location-gérance, à des sociétés dont il détiendrait directement ou indirectement au moins 50% du capital ou des droits de vote.</p> <p>La charge comptabilisée sur l'exercice s'élève à 169 632 euros.</p>

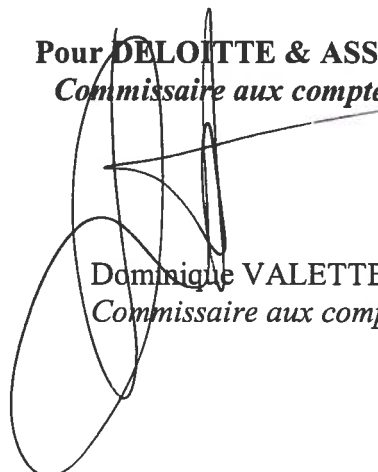
Fait à Saint-Etienne et Villeurbanne, le 30 mars 2015

**Pour AXENS AUDIT**  
*Commissaire aux comptes*



Benoît PERIN  
*Commissaire aux comptes*

**Pour DELOITTE & ASSOCIES**  
*Commissaire aux comptes*



Dominique VALETTE  
*Commissaire aux comptes*